

TVA à 5,5 % sur les pompes à chaleur air/air : Hitachi accompagne les projets d'équipement en solutions de confort toutes saisons

Le 31 août 2026

- ▶ Une nouvelle disposition fiscale prévoit une TVA réduite à 5,5 % pour certaines pompes à chaleur air/air, répondant aux critères définis de performance énergétique et environnementale.
- ▶ La marque Hitachi Cooling & Heating propose de nombreuses solutions éligibles au sein de sa gamme airHome.
- ▶ Le Réseau de Concessionnaires Hitachi accompagne particuliers et professionnels dans la mise en œuvre de leurs projets résidentiels.

Saint-Priest, France – L'arrêté du 13 juillet 2026, publié au Journal Officiel le 17 juillet et entré en vigueur le 18 juillet, prévoit que les pompes à chaleur air/air réversibles peuvent bénéficier d'un taux réduit de TVA à 5,5 %, à condition qu'elles respectent des critères définis de performance énergétique et environnementale. Cette mesure marque une étape importante pour le marché du CVC en favorisant l'accès à ces équipements dans le cadre des projets résidentiels.

Une mesure fiscale pour démocratiser les PAC air/air

Parmi les critères de l'éligibilité figurent notamment des niveaux minimaux de performance énergétique : une classe énergétique A++ minimum en monosplit (en froid SEER et en chaud SCOP) et A+ minimum en multisplit pour les unités jusqu'à 12 kW. Les équipements doivent également être conformes à la réglementation F-Gas en vigueur, installés par un professionnel qualifié dans un logement achevé depuis plus de deux ans, connectables et pilotables à distance. Le taux réduit s'applique au matériel, aux accessoires ainsi qu'à la main-d'œuvre associée à leur installation.

Cette nouvelle disposition fiscale vise à faciliter l'accès à des équipements assurant à la fois le chauffage en hiver et le rafraîchissement en été. Pour les particuliers, elle représente une opportunité supplémentaire de s'équiper de

systèmes de confort toutes saisons. Pour les professionnels, c'est un levier complémentaire pour accompagner les projets de rénovation résidentielle.

Des solutions Hitachi éligibles à la TVA réduite

Chez Hitachi Cooling & Heating, les gammes murales monosplit airHome 600 et airHome 800 ainsi que les gammes multisplits airHome Multi Pro et airHome Triple C sont intégralement éligibles au taux réduit de TVA de 5,5 %. De nombreux modèles des gammes murales airHome 400 et de la console airHome Floor répondent également aux critères d'éligibilité définis par la nouvelle réglementation.

Focus sur la gamme airHome 800

La gamme mural airHome 800, avec son design moderne – en blanc et en gris - disponible en configurations mono-split et multi-splits, est conçue pour répondre aux attentes actuelles en matière de confort, de performance et de qualité de l'air intérieur.

Au-delà des performances énergétiques (classé A+++ en chauffage comme en climatisation, il atteint un SEER jusqu'à 9,50 et un SCOP jusqu'à 5,20), airHome 800 a été développé pour offrir une expérience utilisateur améliorée grâce à son fonctionnement silencieux, à partir de 21 dB(A)¹. Il est doté également de technologies avancées de traitement de l'air : FrostWash™², Mold Guard³ et AQtiv-Ion⁴.

Grâce à sa connectivité Wi-Fi intégrée, airHome 800 peut être piloté à distance via l'application airCloud Go, accessible sur smartphone, tablette et ordinateur.

Réseau Concessionnaires d'Hitachi au service des projets résidentiels

Cette nouvelle mesure renforce également le rôle des professionnels dans l'accompagnement des particuliers. À travers son Réseau de Concessionnaires, Hitachi Cooling & Heating s'appuie sur un maillage territorial de professionnels spécialisés dans les solutions de chauffage et de climatisation pour le résidentiel et le petit tertiaire.

Le réseau assure un accompagnement complet des projets, de la conception à la mise en service, tout en garantissant un haut niveau de qualité d'installation, condition essentielle pour tirer pleinement parti des performances des systèmes de pompes à chaleur air/air.

¹ 21 dB(A) de pression sonore à faible vitesse d'air, à 1 mètre de l'unité en champ libre, selon le modèle.

² La fonction FrostWash™ assure la propreté de l'échangeur de chaleur grâce à un cycle en trois étapes (chauffage, givrage, dégivrage).

³ La fonction Mold Guard limite la formation de moisissures en milieu humide, garantissant un air intérieur plus sain.

⁴ L'ioniseur AQtiv-Ion diffuse des ions négatifs pour contribuer à l'élimination des polluants.



Bosch Presse Photo 01: Le mural Hitachi airHome 800 installé dans un salon.
(Source : Bosch Home Comfort Group)

Hitachi Cooling & Heating¹ est une marque japonaise premium, reconnue pour ses solutions innovantes, fiables et efficaces qui améliorent le confort au quotidien. Depuis plus de 90 ans, elle conçoit des technologies de chauffage et de climatisation qui contribuent au bien-être, à la qualité de l'air et à l'efficacité énergétique.

Choisir Hitachi Cooling & Heating, c'est investir dans un confort durable. Ses solutions flexibles s'adaptent aux modes de vie modernes, qu'il s'agisse d'espaces résidentiels ou professionnels, et améliorent la qualité de vie à chaque instant.

Pour en savoir plus : [Systèmes de climatisation | Hitachi Cooling & Heating](#)

¹ Les produits Hitachi Cooling & Heating sont fabriqués et distribués par le Bosch Home Comfort Group.

Le Bosch Home Comfort Group est un fournisseur mondial de solutions de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) performantes, proposant un portefeuille de produits innovants et adaptés aux besoins régionaux. À la suite de son acquisition stratégique majeure dans le secteur du CVC résidentiel et tertiaire léger en août 2025, l'entreprise réunit un large portefeuille de marques mondiales et régionales, dont Bosch, Buderus, Hitachi et YORK®. Le Bosch Home Comfort Group emploie 24 000 personnes dans le monde et bénéficie d'une forte présence sur les marchés américain, asiatique et Europe / Moyen-Orient / Afrique, avec un réseau mondial de 33 sites de production et 26 centres de développement (y compris des participations minoritaires). Selon les chiffres préliminaires, le Bosch Home Comfort Group a stabilisé son chiffre d'affaires à environ 4,4 milliards d'euros en 2025 (hors unités nouvellement acquises).

Pour en savoir plus : www.bosch-homecomfortgroup.com